

Photo
récente
(à coller ici)

Dossier de candidature
2020-2021
Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)
Métiers de la COIFFURE
ENTREE en 1^{ère} année de CAP 2 ans

Identité de l'élève :

NOM de l'élève _____

Prénom(s) _____

Date de naissance _____

Lieu de naissance _____

Département de naissance _____

Tél. portable _____

Mail _____

Régime demandé pour l'année 2020-2021 :

- Externat
- Demi-pension
- Internat

Etablissement actuellement fréquenté :

- Etablissement de l'Enseignement Catholique
- Etablissement public
- Ecole Privée (hors contrat)

Nom _____

Adresse _____

CP/Ville _____

Classe _____

FICHE DE RENSEIGNEMENTS FAMILLE:

Responsable principal

(Père ou Mère)

Civilité :

- Mr
 Mme

Situation familiale

- Marié
 Concubin
 Pascé(e)
 Divorcé/ séparé
 Célibataire
 Veuf/ veuve

NOM et Prénom _____

Téléphone portable _____

Adresse mail _____

Profession _____

Téléphone professionnel _____

Adresse _____

Code postal et Ville _____

Téléphone (fixe) : _____

Responsable secondaire

(Père ou Mère)

Civilité :

- Mr
 Mme

Situation familiale

- Marié
 Concubin
 Pascé(e)
 Divorcé/ séparé
 Célibataire
 Veuf/ veuve

NOM et Prénom _____

Téléphone portable _____

Adresse mail _____

Profession _____

Téléphone professionnel _____

Adresse _____

Code postal et Ville _____

Téléphone (fixe) _____

Constitution du dossier

La fiche de candidature doit être complétée avec soin et accompagnée de :

- Une photo d'identité récente à coller sur ce dossier
- La photocopie recto/verso de la carte d'identité du candidat
- Un certificat médical du médecin traitant attestant que l'élève ne présente aucune contre-indication circulatoire ou allergique à ce jour, et qu'elle est apte physiquement à exercer les métiers de la Coiffure ou de l'Esthétique.
- La photocopie des bulletins scolaires des années 2018-2019 et 2019-2020 (1^{er} trimestre)
- Un chèque de **30 euros** pour les frais de dossier

Etude du dossier

Seuls les dossiers complets seront étudiés.

Une **réponse** sera donnée aux familles dans les **jours qui suivent la réception du dossier complet.**

Après étude du dossier, une journée de découverte vous sera proposée pour confirmer votre choix.

L'inscription sera validée lors de l'entretien avec le jeune, ses parents et la directrice au cours des mois de mai et juin.

La formation CAP Métiers de la Coiffure 2 ans

Admission en classe de classe de 1^{ère} année de CAP

Le recrutement des élèves se fait à l'issue de la classe de troisième ou de seconde

Aptitudes

Les qualités requises sont :

- Habileté manuelle
- Sens de la communication et du relationnel
- Résistance physique
- Capacité à travailler seul et en équipe

Etudes

Les études se déroulent sur deux années. Elles peuvent être complétées par une année de spécialisation en Mention Complémentaire Coiffure- Coupe- Couleur.

Les titulaires du C.A.P. peuvent en outre préparer par la voie de l'apprentissage le Brevet Professionnel en 2 ans.

Organisation pédagogique

	<i>Matières enseignées</i>	<i>Durée horaire du cycle sur 2 ans</i>
Enseignement Professionnel	Techniques professionnelles de coiffure en atelier : Shampoing, coloration, mise en forme, coupe, coiffage, visagisme Cours théoriques : Vente et communication, technologie, connaissance des milieux professionnels, biologie Enseignement professionnel/Français/Mathématiques en Co-intervention Réalisation d'un chef d'œuvre	976 h
	Prévention, Santé, Environnement	69 h
Enseignement Général	Français, Histoire-géographie, Enseignement moral et civique	110 h
	Mathématiques, Sciences	82.5 h
	Langue vivante : Anglais	137.5 h
	Arts appliqués à la profession – Cultures artistiques	55 h
	Education physique et sportive	137 h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation		192 h
Périodes de formation en milieu professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • 6 à 7 semaines en 1^{ère} année • 6 à 7 semaines en 2^{ème} année 	12 à 14 semaines

A titre d'information Tarifs 2019-2020

Régime	Montant annuel*	Frais de scolarité	Restauration	Hébergement
Externe	611 €	X		
Demi - Pensionnaire	1653 €	X	X	
Interne**	3504 €	X	X	X

Possibilité de paiement mensuel sur 10 mois

* Tarifs pondérés en fonction des stages

** En supplément : Internat possible le dimanche soir (nuitée 8 €)

La confirmation d'inscription

Les élèves acceptés dans cette section devront verser 250 euros d'acompte sur l'année scolaire 2019-2020 lors de l'entretien avec Mme PERENNES LAURENCE pour confirmer leur inscription.

Le Trousseau professionnel

Il suivra l'élève tout au long de ses deux années de scolarité et durant sa vie professionnelle. Ce matériel est commandé par l'Etablissement et est à retirer le jour de la rentrée.

*A titre indicatif : le coût du trousseau de la rentrée 2019 = 663 €**

**La prime d'aide au premier équipement d'une valeur de 300 euros accordée par le Conseil Régional est à déduire de ce montant. Elle est versée après la rentrée scolaire.*

Le forfait remboursable

Ce forfait de 100 € permet de financer toutes les activités pédagogiques (cinéma, visites d'exposition, semaine d'intégration, visites professionnelles et conférences...). Le détail et le coût de ces activités vous sont transmis en fin d'année. Le trop-perçu vous est restitué.